POUR St. MARTINVILLE (Attakapas), et tous les ports intermédiaires sur le bayou Tèche et sur la baie Berwick. Le bateau neuf et splendide SARANAK convenable aux passagers, capitaine Gaspard Rabeyrol, reçoit actuellement son fret, et partira jeudi prochain, 18 du courant, à midi précis. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à DARBY & TREMOULET, 21 Vieille Levée.

N. B.—Le Saranak est entièrement neuf et tire [illegible] Il n'éprouvera aucun retard.

Le vapeur SULTAN, paquebot pour la BALISE et la POINTE A LA HACHE.—Selon le désir des planteurs, les jours de départ de ce bateau ont été changés; il partira de la Nouvelle-Orléans, le lundi à midi pour la Pointe à la Hache, et reviendra le lendemain soir.

Le Sultan est maintenant commandé par le cap. Joe Bercier qui fera tous ses efforts pour accommoder les planteurs.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la rue Conti ou à J. F. MERCIER & Co., 54, Vieille Levée.

Le cap. Bercier ou le commis, L. N. Lazare, sont seuls autorisés à régler les créances du [illegible] 29jan

Paquebot de la Cote et de Lafourche.—Le bateau à vapeur neuf ELISKA, capt. J. G. Landry, fait régulièrement, comme paquebot hebdomadaire, les voyages entre la Nouvelle-Orléans, la côte et Bayou Lafourche, partant de la Nouvelle-Orléans tous les Mercredis matin, [illegible] BRAUD & LANDRY.

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.—Le vapeur ST. LANDRY, capitaine A. Dugas, partira de la Nouvelle-Orléans pour la Côte et Lafourche, tous les [illegible] à 10 heures du matin. [illegible] J. H. MORISSON & Co.

Le St. Landry [illegible]

Pour la Balise et Pointe à la Hache.—A la demande de beaucoup de personnes, les armateurs du [illegible] ont changé ses jours de départ de [illegible] Dorénavant il laissera la Nouvelle-Orléans tous les samedis à dix heures pour la Balise et [illegible] F. A. CHAMPOMIER [illegible] 76, Vieille Levée.

Paquebot du Bayou Sara.—[illegible] Le bateau à vapeur BELLE CREOLE, capt. [illegible] Williamsport, en [illegible] Bayou Sara [illegible] F. A. CHAMPOMIER, [illegible] Vieille Levée, près Conti.

POUR LA HAVANE—[illegible] SALVADOR [illegible] W. H. SIMMONS, 44, Poydras.

POUR LA HAVANE—Le brick [illegible] SOULE [illegible] W. H. SIMMONS, 44, Poydras, [illegible] TROIGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.

POUR TAMPICO—Le brick PEDESMONTE [illegible] LAROZE & Co. 71, Vieille Levée.

POUR TAMPICO—La goëlette [illegible] MILLS [illegible] N. BARROS, 71 Vieille Levée.

POUR BRASOS—[illegible] MARIA [illegible] LAROSE & CO. [illegible] Vieille Levée.

POUR NEW-YORK—Le navire [illegible] JOHN WOODRUFF [illegible] 60, Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire [illegible] J. W. STANTON & Co. [illegible] Magasin et Lafayette.

POUR BOSTON—La barque WAL[illegible] L. H. GALE, 93, Commune.

POUR BOSTON—Le navire [illegible] JENKINS & TIGLER, [illegible] Commune.

POUR BOSTON—La barque [illegible] L. H. GALE, [illegible] Commune.

POUR ROTTERDAM.—Le navire MISSISSIPPI [illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

POUR HAMBOURG—Le navire [illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible]

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR LIVERPOOL—Le navire JAMES MORAN, capt. Morrisson, [illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire HENRY GARDINER, capt. Kemp, [illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—La barque [illegible] L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire [illegible] L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire POTOMAC, capitaine Gaz[illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire [illegible] L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

PASSAGE POUR LE HAVRE.—Le beau navire LEONIDAS [illegible] L. H. GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire AUSTERLITZ, capt. Geo. Tirock [illegible] F. PERRET, 48, Bienville.

POUR LE HAVRE.—Le navire [illegible] ANDELLE [illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

POUR TRIESTE.—Passage seulement. La barque [illegible] LYCURGUS [illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

POUR PERNAMBUCO OU BAHIA.—Le brick [illegible] HIRAM, capitaine [illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

Articles d'Hiver en conclusion de vente.

LE soussigné [illegible] un grand et vaste assortiment [illegible] Ils consistent en:

Cachemires et mousselines de laine, de tous les goûts; demi-pipes [illegible] de robes; shals et écharpes en laine tricotée, shals et écharpes en soie, velour et cachemire [illegible] et visites.

Aussi: Chemises de peau et caleçons pour dames et messieurs, en soie, merinos, laine d'agneau et coton.

Couvertures à bordures rouges, bleues, vertes et blanches de toutes qualités et de tous genres, depuis 8-4 jusqu'à 14-4, couvertures françaises de différentes dimensions, pour familles, courtepointes et tapis de toilette en piqué, de 8-4 à 14-4, courtepointes pour lits de cabines à steamboat.

Ainsi qu'un vaste assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES récemment achetées à l'encan, lesquelles seront offertes à des prix réduits, pour clore les ventes, par C. M. SIMPSON,
11 jan. 31 rue de Chartres, encoig. Douane.

EAU DE VIE.

12 demi-pipes cognac, 4me épreuve, J. J. Dupuy,
12 quarts do do do J. Dupuy et Castillon,
8 demi-pipes fin champagne, Olivier 1825,
16 quarts do do do
3 demi-pipes cognac, très vieux,
à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
6fév No. 11 et 15, rue St-Louis.

INDIGO—5 caisses indigo de Marseille, à vendre par J. W. STANTON & Co.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 18 FEVRIER 1847.

Première représentation de la reprise de
NORMA,
Grand opéra en 3 actes et 5 tableaux, de Bellini.
Précédé par
Le Roman d'une Heure,
Comédie en un acte.

☞ Le spectacle commencera à 6½ heures.
NORMA.......................à 7¼ heures.

Troisième Bal d'Anniversaire.
Au bénéfice de la
SOCIÉTÉ HEBRAIQUE DE BIENFAISANCE.

Les messieurs qui désirent souscrire à ce Bal, qui aura lieu au WASHINGTON ARMORY, le mardi 2 mars, trouveront une liste déposée chez M. Brooks. On pourra aussi obtenir des billets en s'adressant à l'une des personnes ci-après:

COMITÉ:

M. Kursheedt,	A. Haber,
Alex Phillips,	Jos. Cohn,
J. L. Levy,	P. Runcle,
R. Florance,	S. Magner,
J. Hart,	J. Newton,
L. Hess,	D. C. Labatt,
A. T. Ezekiel,	8fev—8, 3ps.

LE SUPERBE TABLEAU D'ANELLI
représentant
LA FIN DU MONDE,

A la galerie Nationale, rue St Charles No 13, RESTERA ENCORE QUELQUES JOURS exposé à la curiosité publique, ainsi que la belle collection de TABLEAUX DE COOK. La galerie est ouverte, depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. On donnera une notice explicative tous les soirs.

Billets d'entrée, 50 cents.—Billet de saison $1.
1fév

SALLE DE BAL
DU RAIL ROAD PONTCHARTRAIN,
EN FACE DES MOREAU ET CHAMPS ELYSEES,
3ME MTE.

LES propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général, que cette salle est actuellement ouverte pour la saison. Il y aura un GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ, tous les DIMANCHES, MARDIS et JEUDIS et pour les QUARTERONNES, tous les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS, jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes qui visiteront ces bals peuvent être assurées que l'ordre le plus rigide sera maintenu, et qu'il y aura une police en force pour cela.

Entrée aux bals.—Cavaliers $1, gratis pour les Dames.

Un superbe orchestre a été engagé, et il y aura un excellent restaurant et une buvette bien garnie.
9 dec. F. TRIGANT, Directeur.

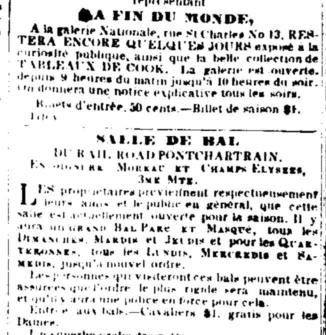

GRAND CIRQUE DE L'OUEST,
DE STONE & McCULLUMS.

Après avoir obtenu de grands encouragements des habitants de la première et de la troisième Municipalité, les propriétaires de cet élégant CIRQUE, viennent de l'établir sur le terrain vacant, en face du Théâtre St. Charles. Ils commenceront les représentations.

Aujourd'hui, Samedi 13 Février,

Et ne resteront en cet endroit que quelques jours. On observera avec rigidité de ne recevoir aux représentations que des personnes convenables.

PRIX D'ENTREE 25 CENTS.

Il y aura des loges particulières pour les familles ainsi que pour les personnes de couleur.

La police est sous le contrôle de MM. Busby et McCloskey. Les portes seront ouvertes chaque soir à [illegible] et le spectacle commencera à 7¾.

GALERIE FRANKLIN—DAGUERREOTYPE.

No 11 rue St Charles & No 71 rue du Canal (près des hôtels St Charles & Verandah), Nlle Orléans.

PORTRAITS pris sans égard au temps, dans le meilleur style et moins cher que dans aucun autre établissement [illegible] Les personnes [illegible] satisfaites de la ressemblance, [illegible] portrait, sans aucun frais.

Le public est invité à venir examiner les spécimens. On fournit les appareils, matériaux, &c. et donne des leçons dans cet art. 26 jan—1m

ACADEMIE DE DANSE.

Avenue de St Charles, 28, rue St Charles.

Mr. et Mme HAZARD, préviennent respectueusement leurs amis et leurs patrons de la Nlle Orléans, qu'ils viennent d'arriver de Philadelphie et qu'ils ouvriront leur académie de danse, dans la salle ci-dessus mentionnée. Ils professeront aussi dans les familles et dans les pensionnats.

Mme Hazard donnera des leçons aux dames qui préféreront en recevoir d'une dame.

En outre des danses et des waltzes ordinaires, ils donneront les suivantes:

La Valse redowa.
La Valse mazurka.
Quadrilles mazurka.
Valse à deux temps.
Quadrilles polka.
Valse [illegible]

M. Hazard étant venu à Paris et ayant eu l'avantage d'être en rapport avec les meilleurs professeurs de Paris et de Londres, peut donner aux personnes qui voudront bien le patronner, l'assurance que ces danses, sont enseignées aussi exactement, comme on les danse dans les meilleures sociétés d'Europe.

On pourra connaître les conditions, les heures de leçons et les références, en s'adressant à la salle de M. et de Mme Hazard, ou à leur domicile, 40, rue du Canal. 13 jan—4m

J. LEWIS,
No. 68, rue de Chartres,

OFFRE à vendre en débarquement du navire Andelle du Havre, les marchandises suivantes:

Barèges grande nouveauté,
Balzorines do.
Jaconats do.
Mousseline, soie et coton de l'Inde,
Ginghams et calicots unis, nouveautés, pr robes,
La barèges baréges, pour robes, mousseline soie, et autres,
Ombrelles, nouveau genre trissé,
Cravates soie, batiste, dites crêpe,
Eventails de tous genres, taffetas crêpe,
Merinos noir pour habits, coutil nouveauté,
Rubans taffetas, soie et gaze, mode, Nos 3 à 12,
Rubans taffetas soie pour Panama, Nos 3 à 6,
Chapeaux gros barèges bords,
do paille, pour enfans,
do ordinaires pour hommes,
Gants blancs et fil d'Ecosse, bretelles assorties.
22 jan

BOIS DE TEINTURE—15 tonneaux bois de Campêche, à vendre à bas prix par
DOMINIQUE LANATA,
12 jan 9 et 10, rue Jefferson.

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

No 60, rue du Camp.
JOHN O. WOODRUFF, JAMES E. WOODRUFF.
1 jan

VINS—100 barriques vin rouge ordinaire St Estèphe Médoc et Macau Médoc;
20 barriques bon vin rouge de famille;
60 Barils vin blanc ordinaire;
20 do do vieux;
10 barriques vin rouge St Georges vieux;
140 caisses vin rouge ordinaire;
40 do do Médoc vieux;
100 do vin blanc Haut Sauterne;
Eau-de-vie J J Dupuy, 4e preuve, à vendre par
B. TALAMON,
2fé 192, rue Royale.

SUCRE HAVANE.—192 caisses, brun, jaune et blanc, en débarquement de la goëlette Sabine, à vendre par W. H. SIMMONS,
6jan 44 rue Poydras.

MERINOS FRANÇAIS—6 caisses merinos français ordinaire, fin et extra-fin, en débarquement de la barque Irène du Havre, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
23jan 31, Vieille Levée.

RAISINS VERT DE MALAGA—100 barillets en magasin et à vendre par
LOREILHE & Co.
14 jan Encoignure Royale et Douane

WHISKEY ECOSSAIS.—En poinçons et en dame jeannes de 5 gallons, à vendre en magasin par VANCE & LEPHER,
29jan 24, Bienville.

AUX BELLES OMBREES
Rue Bourbon, entre St-Pierre et Orléans No 197.
CHARLES JUDICIS,
TEINTURIER DEGRAISSEUR,

INFORME le public et les marchands de nouveautés, principalement les dames de la Nouvelle Orléans, qu'en ce moment il vient d'ouvrir un établissement en fait de teinture nettoyage d'habillements, tant pour hommes que pour dames; blanchit les schals broches et autres à neuf; remet pareillement dans leur état primitif les robes de satin blanc, nettoie les tapis, rideaux et tout ce qui concerne un appartement, teint toutes sortes d'étoffes en tout genre et donne l'apprêt neuf, sans piqûres d'épingles.

Informe également le public, qu'il n'existe aucun système de teinture nettoyage et apprêt par la vapeur. Il prie les personnes qui veulent l'honorer de leur confiance, de vouloir passer chez lui; elles seront à même de voir qu'il n'existe aucun de ces systèmes, et que seulement on échauffe les chaudières cylindres par la vapeur, pour abréger le temps et rendre l'ouvrage plus propre.

Il a l'avantage sur ses confrères d'être le seul possesseur de ces machines; ses chaudières-cylindres et apprêt sont échauffés par un même feu. Il prie les personnes qui n'auraient pas été satisfaites des objets qu'elles auraient confiés à ceux qui exercent cette même profession, de vouloir bien mettre son savoir à l'épreuve. Il prévient aussi ceux pour qui il aurait travaillé et qui se sont plaint de sa négligence, qu'il est à même de pouvoir les satisfaire dans le plus bref délai, ayant tous les nécessaires.
1fév—1au

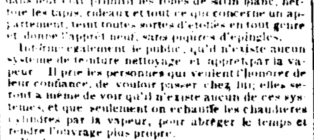

FUSILS DE CHASSE.

REÇU par les navires Ed. Bucstead et Viola, un **assortiment de FUSILS doubles et simples**, de l'un des meilleurs fabricants anglais. Ces fusils sont finis d'après les modèles les plus convenables pour ce marché. Aussi—Pistolets à six coups, Sac à plomb, Poire à poudre, Fourreaux imperméables, Cheminées et Tourne vis, Capsules anglaises et françaises de qualité supérieure. A vendre par A. SOUBIE,
3 oct—6m 26, rue Toulouse.

VOITURES.

LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures, dans le style le plus moderne—Cabriolets, Rockaways, Caroles, Buggys, Wagons; le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireraient acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leur achats ailleurs.
A. E. CRANE, 66, St Charles,
19 dec—6m en face du Commercial Exchange

AUGUSTE BARRAUD,
COIFFEUR ET PARFUMEUR,
Encoignure Royale et Orléans,

INFORME respectueusement les dames et messieurs qu'il vient de recevoir de Paris, par le navire Clifton, un grand assortiment de jolies marchandises, pour cadeaux d'étrennes, qu'il offre de vendre à très bon marché.

Ces marchandises se composent comme suit:—Livres de prières en velours et en écaille, chapelets montés en argent, bénitiers porcelaines, lampes cristal et porcelaine, beaux vers à eau, nécessaires à ouvrage et à voyage, toilettes pour hommes et pour dames, boîtes vides et garnies pour mariages et baptêmes, boîtes à bonbons, flacons de poches, dessus de cheminées et toilettes, corbeille à la Clarisse Ariane.

Belle lingerie pour dames et enfans, chemises en toile et coton pour hommes, gants de toutes espèces pour hommes et pour dames, ombrelles, parapluies, cannes, cravaches, fouets de cabriolet, foulards, cravattes pour hommes et pour dames, fleurs fines pour coiffure de mariage et de bal, éventails, portes, cordelières. Ainsi qu'un grand choix de bijouteries, peignes en écaille, buffle, à coiffure, à retaper, à bandeaux, à papillottes, brosserie et parfumerie fine, grande variété de jouets d'enfans et de poupées, cheveux, nattes, bandeaux, frisettes et faux toupets et autres articles qui seraient trop longs à détailler.

☞ Il continue à donner des leçons de coiffures.
9 dec

REMEDES.

QUEL TRESOR !

VOILA ce que répètent chaque jour ceux qu'une toux opiniâtre [illegible] ceux qui souffrent [illegible] et dans la poitrine [illegible] d'un froid [illegible] ceux que des accès d'asthme privent de sommeil et de leurs forces.—Voulez-vous savoir quel est ce Trésor?—c'est L'OLOSAONIAN DE SHERNAN.

LE BAUME PANACÉE.

Depuis le 30 Mars dernier, dans la ville de New-York seule, plus de trois mille personnes, qui se sont servis de ce remède, en bénissent chaque jour les effets bienfaisans. Là, point de charlatanisme, point de déception! Les témoignages abondent, et des plus authentiques; on peut tout examiner et juger par soi-même.

Nous citerons seulement deux cas:

Madame Wilby, demeurant No. 133, Dix-septième rue, abandonnée de ses deux médecins, n'avait plus qu'à mourir. Chaque jour paraissait devoir être le dernier de sa triste existence. Une toux incessante provoquait d'abondants crachemens de sang; sa maigreur était excessive et ses forces à bout. Aujourd'hui Mme. Wilby a recouvré la santé: on peut s'en convaincre en la voyant chez elle vaquer aux soins de son ménage. Comment ce miracle s'est-il opéré? Par l'usage de l'OLOSAONIAN.

Arthemas Raymond, qui résidait au No 308, rue Madison et qui depuis sa guérison est [illegible] établir à Providence, (Rh. Is.) était soigné [illegible] médecins, et des meilleurs. Sa maladie, [illegible] sa histoire, était une ulcération du foie et des poumons. Leur dernier mot fut qu'il n'avait qu'à se préparer à mourir, car il n'y avait point de remède. Une tumeur, qui s'était fait jour au côté droit, avait été ouverte; il en était sorti plus de trois pintes d'un pus liquide. Ce fut dans cet état qu'il eut recours à l'Olosaonian, encore fallut-il l'en prier. Deux bouteilles le guérirent.

Pour ceux qui peuvent douter, nous donnons ici le nom de M. Isaac Labagh, No. 27, rue Norfolk, qui a suivi la maladie d'Artemas Raymond.

Et combien d'autres cas, plus merveilleux, peut-être, pourrions nous encore citer, si nous n'étions retenus par la crainte de fatiguer le lecteur.

Quel est votre mal? Crachement de sang, toux, catarrhe, asthme, difficulté de respirer, oppressions, sueurs nocturnes? Voilà le remède.

☞ L'Olosaonian, préparé et vendu par le Dr. A. Sherman, No. 106, rue Nassau, New York.

☞ En vente: Au Dépôt du Remède Magique de Dalley, No. 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans. 1fev—1m

Baume de Cerises sauvages, Du Dr. WISTAR.

GRAND Remède américain, pour les maladies des poumons, du foie, des bronchites, de la poitrine, les catarrhes, crachemens de sang et affections pulmonaires.

Extrait d'une lettre adressée à notre agent, à Bowling Green, Ky.

M. Joseph Y. Younglove.

Je crois remplir un devoir sacré en rendant ici hommage à la science. Depuis nombre d'années, je souffrais d'une grande faiblesse des poumons. Une toux opiniâtre m'avait réduit à un tel état de faiblesse que je ne pouvais marcher sans la plus grande fatigue. Après avoir essayé de tout, et sans succès, je fis usage du Baume de Cerises sauvages du Dr WISTAR. Une bouteille fit cesser ma toux et rendit à mes poumons une action salutaire. Plus tard, je recouvrai entièrement ma santé et mes forces. De cet heureux essai, je recommande ce remède comme un puissant tonique, et qui n'échouera que devant les cas de phtisie confirmée.

JAMES A. LEWIS.
Bowling Green, Kentucky, 7 mars 1846.

☞ En vente, en gros et en détail, par
HARVEY SCOVIL,
No 80, rue de Chartres, Nlle Orléans,
Agent général pour les Etats du Sud-Ouest.
1er fév—1m

☞ AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 59, RUE POYDRAS, se trouvent en vente les articles ci-après désignés réputés par les effets satisfaisants qu'ils produisent, savoir:

La Panacea de "Longley's Great Western Indian Panacea," garantie pouvoir guérir tous les cas d'asthme, de dispepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistar et le Sirop d'Œillets du Dr Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en servent éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas, produisent quatre-vingt dix guérisons—Que l'on s'adresse au No 59, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Liqueur de Lucine et de Junon contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes excessives.—Les Pilules de Vanhamm et contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Ste[illegible]—Le soulagement des tempérances.—La Teinture Indienne pour les cheveux, garantie pouvoir donner aux cheveux une couleur brillante châtaine ou noire.—Le Remède du Dr. Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux.—Le Baume de Colombie d'Oldridge, non seulement propre à faire repousser les cheveux, mais aussi à leur donner du brillant et à guérir la teigne, &c.—La Potion de Green contre les fièvres et frissons, produisant constamment le secours d'aucune autre médecine. L'Huile acoustique du Dr McNair, guérissant radicalement la surdité et tous les maux d'oreilles. Cette huile a rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix, quinze et vingt ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, supérieure à tout ce dont on fait usage pour se raser.—L'Eau de Cologne de Saunders, et Extrait d'Eau de Floride.—Savon à barbe de toute qualité, et parfumerie en grand assortiment, à des prix à la convenance de tout le monde.

Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On ne trouve au magasin du "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK, No. 59, rue Poydras.

☞ Le VERITABLE REMEDE MAGIQUE contre les cas de brûlures, les érysipèles, le tic douloureux, les plaies chroniques, les ulcères et toutes les maladies de la peau. Souvenez-vous que le véritable Remède Magique ne se trouve en vente au No 59, rue Poydras. (On en délivrera gratis aux ce[illegible])

GRANDE DECOUVERTE.—Remède contre la gonorrhée du Dr. Connel.—Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante, fondée la, qui [illegible] tre remède, dont on fait ordinairement usage pour les maladies vénériennes. En vente seulement au No 59, rue Poydras, où l'on remboursera l'argent si on n'en est pas satisfait. 15 dec—6m

☞ Les affections de la peau, boutons sur la figure, et toutes les éruptions ou maladies provenant de l'impureté du sang, peuvent être guéries par la SALSEPAREILLE DE COMSTOCK, au modique prix de 50 cts la bouteille, ou $4 par douzaine de bouteilles. Il n'existe pas un autre extrait de la salsepareille comparable à celui ci. Il est plus concentré qu'aucune autre préparation de ce genre. C'est un excellent spécifique pour expulser du sang tout ce qui y existe d'impur; de plus, il donne du ton à l'estomac, facilite la digestion, &c. &c.

Vendu seulement au No 59, rue Poydras. 26jan

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,
DEPOT CHEZ BERTRAND & SIROS,
Encoignure Royale et Bienville.

☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

LOCATION, ACCORDS, REPARATION.

MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON,
FACTEURS DE PIANOS,
RUE CONTI, 44, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.

MM. J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, FACTEURS DE PIANOS, inventeurs du système en fer perfectionné, préviennent Messieurs les artistes et amateurs que, outre l'alimentation continuelle de leur manufacture, ils reçoivent constamment des pianos des premières maisons d'Europe, ERARD, PLEYEL, et autres, de forme à queue, picolo droits et obliques.

M. THALBERT a bien voulu se charger de ces choix; ils ne pouvaient être en meilleures mains.

MM. FAIVRE & ALLOVON ont toujours en construction des pianos de tous genres, d'après leur système en fer perfectionné, et exécutent des commandes. 24 nov

PIANOS.

LE soussigné vient de recevoir UN GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS de choix, des meilleures fabriques de Paris, tels que piano à queue, carrés et Picolos, grand format de sept octaves, et doit en recevoir plusieurs autres incessamment. N. Veil, si avantageusement connu en cette ville, les a fait fabriquer avec le plus grand soin pour ce pays chez MM. Pleyel & Co, H. Herz & Co, etc. Ces pianos, consolidés par des pièces de fer, supporteront avec facilité tout ce qui pourrait subvenir par l'humidité du climat, et seront vendus avec pleine garantie à des prix très modérés. Etant en relation d'affaires avec la maison Pleyel, il recevra constamment des pianos de leur fabrique, afin de pouvoir offrir un choix aux Dames et au public.

Les habitans qui voudront bien acheter chez lui auront leur pianos emballés avec soin et transportés à bord des bateaux. On trouvera, comme par le passé, des pianos à louer, et on échange et achète les pianos d'occasion.

A. PERIER.
Rue Royale, No. 292,
entre St-Philippe et Ursulines

☞ Il y aura constamment dans les magasins de M. A. Perier, un dépôt des pianos de la fabrique Pleyel. 5 nov—6m

B. BROWER & Co.
No 17, rue du Camp, et 84, rue Commune.
FAYENCE & PORCELAINE,
EN GROS;
ARTICLES D'AMEUBLEMENT DE MAISON.—En détail.

ARGENTERIE, PLAQUÉS, FERBLANTERIE et OBJETS EN BOIS, &c. Enfin toute espèce d'articles pour orner un ameublement, à l'exception de meubles et d'étoffes. 1 oct

Cent Nègres à vendre.

HOPE H. SLATTER, à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade.

RECEMMENT arrivés, cent jeunes et jolis nègres de la Virginie et du Maryland. Le soussigné, seul agent de Hope H. Slatter en cette ville, disposera de ces nègres à de bas prix, pour du COMPTANT. Dans le nombre, se trouvent de bonnes servantes de maison, des ouvriers, des cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, jardiniers d'enfans, nègres de champ, etc. Les personnes qui désirent acheter des esclaves feront bien de venir examiner ceux ci avant de faire leur achats ailleurs.

JAS. T. BLAKENEY, Agent.,
21 oct—6m Encoig. des rues Moreau et Esplanade

TAPIS A BON MARCHE.

NOUS offrons en vente un grand assortiment de tapis, toile cirée, &c., à un très-léger bénéfice sur le coût d'importation. Nos marchandises sont toutes achetées dernièrement et du dernier genre. Nous appelons l'attention de toutes les personnes qui ont besoin de telles marchandises, elles trouveront, pour du comptant, de très bons achats à faire.

Tapis Axminster ou de Turquie.
do Veloure de Wilson et à tapisserie,
do de Bruxelles, nouveau genre.
do Impériaux triples, do
do Ingrains superfins.
do fins et communs.
do coton et fil.
Toile cirée pour parquets de 3 à 20 pieds.
Nattes 4-4, 5-4 & 6-4.
Baleses à dessins et unis, rideaux, stores, toile à drap couvertures, dessus de table, marchandises sèches de fantaisie, d'importation française.
DAMERON, THOMPSON & Co,
12jan No. 26, rue de Chartres et 27, Douane

EN magasin, à vendre par le soussigné,
150 caisses cognac et olives
300 do marasquino et curaçao;
300 do liqueurs assorties;
50 do prunes sèches, en pobans;
500 paniers champagne;
3,000 boîtes et demi boîtes sardines.
11jan A MOLIER, 30 St Louis

M. DE GOES & RIFFLARD,
21 RUE DES MAGASINS,
MARCHANDISES FRANÇAISES

REÇU par les navires Brunswick, Francis de Pau, James N. Cooper, Anonyme et Talahassee de Havre;

7 caisses [illegible] à rideaux rouge, Chamois unis et [illegible]
4 do [illegible] brodés riches et damassé,
4 do Mousseline suisse, unie et carreaux,
2 do Passementerie, pour rideaux,
3 do Mouchoirs madras, dessins nouveaux,
4 do Mouchoir batiste, brodée, ourlé, unis et couleur,
2 do Drap noir, extra fin,
5 do Percales imprimés,
4 do Indiennes do
2 do Mousseline laine noire, 5 qr.
4 do Guingham garanti bouilli,
3 do Jaconats, nouveauté, gros, Odier, Roman Co.
2 do Organdi, do do do do
3 do Jaconats haute nouveauté Dolfus, Mieg Co.
3 do Organdi do do do do
8 do Bareges, grande nouveauté, très riches pour soirées,
6 do Ombrelles et Parapluies, toute grandeur,
2 do Chapeaux soie et feutre,

MARCHANDISES ANGLAISES.

Reçu par les navires, Ondiaka Excelsior, Diadem, de Liverpool et Collingwood de Glasgow.
2 caisses Foula de l'Inde,
3 do Fil patente de Marshall,
10 do Fil en Bobine,
10 do Toile d'Irlande pièces et demi pièces,
30 balles Colette, Osnaburg, Burlaps et Tailors paddings,
6 caisses Toile à drap, 12 qr.
20 do Toile de Russie blanche et écrue,
15 do Coton plié en forme de toile,
10 do Indiennes imprimées, fond clair et ombré,
10 do Jaconats et mousseline, imprimés, et blanc
10 do Mousseline à carreaux,
15 do Brin blanc et écru unis et carreaux,
2 do Petticoats et robes princesse royale,

Toutes ces marchandises sont de première qualité, et seront vendues à bas prix pour du comptant ou du bon papier. 6 jan

Magasin de Groceries,
Encoignure Royale et Dumaine

LE soussigné offre à vendre un Assortiment complet de ce qui suit, et d'importation directe de France:

Vins en barriques et demi barriques, rouge et blanc de toutes qualités;
Vins en caisses, aussi rouge et blanc, do
Vin de Champagne des meilleures marques;
Liqueurs assorties fines, surfines et superfines d Bordeaux et Paris;
Curaçao, kirsch, anisette, guignolet, absinthe Cognac, rhum, genièvre de Hollande, Madère, vins généreux, vermut di Torino, vins Muscat, Lunel et Frontignan, de Malaga doux et sec, Marasquino, eau de vie de Dantzick, &c. &c.

Fruits assortis au jus et à l'eau de vie, pruneaux en paubans de toutes grandeurs et en boîtes transparentes,

Conserves telles que pâtés truffés assortis, aussi non truffés do, saumon et sardines à l'huile, cèpes do, truffes du Périgord, lamproies, anguilles à la tartare, matelottes d'anguilles, petits pois, champignons, salaisons de toutes espèces, olives farcies, &c.—Aussi en magasin, conserves de toutes espèces provenant de manufactures américaines, à la toujours à la disposition des consommateurs un assortiment de vins à la douzaine et en dame-jeannes. FERBOS,
10j Encoignure Royale et Dumaine.

LE soussigné désirant de clore ses ventes aussitôt que possible, son grand stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE et de MODISTES, est déterminé à réduire ses prix tels qu'ils pourront satisfaire les acheteurs, lesquels sont priés de venir examiner ces marchandises, ils pourront se convaincre qu'il y aura avantage pour eux:

Habillemens en cachemire riche, mousseline de laine, soirie, satin broché, mousseline, tarlatane, et dentelle brodée, en shalls de cachemire, soie, laine et mérinos; manteaux brodés et en mérinos uni, pelerines et visites, rubans, fleurs, dentelles et broderies, gants, bas et articles de fantaisie, bonnets pour dames, demoiselles et fillettes, en tout genres; corsets, parasols et ombrelles, ridicules, bourses et ornements de tête, peignes d'un nouveau style, colliers et bracelets, etc. etc.

Les marchands et fataillans de la campagne trouveront qu'il est de leur intérêt de venir examiner ces marchandises. D F WAYMOUTH,
12 jan 37 rue du Canal

A vendre par le soussigné.

40 barriques vin rouge vieux Château-Margaux,
80 do do do Marquis d'Alègre,
40 do do do Château Léoville,
30 do do do Château Laffitte,
10 do do do Très vieux Château Léoville,
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
100 caisses vin vieux rouge, bouteilles dorées,
100 do do do étiquettes et capsules,
25 do do do Château Giscours,
50 do do Blanc Haut Sauterne de 12 blles,
25 do do do de 24 1/2 blles,
50 barriques vin rouge bon ordinaire St Julien,
50 do do do St Emilion,
50 do do do St Estèphe,
50 do do do Pauillac,
50 do do do Queyries,
200 caisses de 12 bouteilles, carrées d'Eau de vie,
100 do do do fruits, 6 prunes, brugnons,
50 do do do poires à l'eau de vie,
100 do Absinthe de Pontarlier Bronstein & Co,
50 do do do de Jeanrenaud, très vieille,
25 do Kirsch do très vieux,
25 do do de Bertoud, fils,
25 do do de Bordeaux,
100 do de curaçao bon ordinaire,
10 do do supérieur,
10 do de marasquin supérieur,
10 do Eau d'or de Dantzick supérieur,
10 do Eau d'or bon ordinaire,
20 do de liqueurs de Bordeaux assorties,
10 do do do superieur,
50 douzaines de guignolet,
500 paniers anisette de Bordeaux surfine,
300 do do do supérieure,
100 boîtes de truffes,
100 1/2 boîtes de cèpes à l'huile,
50 rames papier à lettre,
20,000 bouchons à dame jeanne,
200,000 bouchons pointus,
100,000 bouchons longs,
500,000 bouchons de différente qualité,
20,000 bouchons à demi bouteilles.
POUGET, fils,
11jan Rue Royale, 147, entre Toulouse et St-Louis

LE soussigné a transporté son magasin du No. 21, rue du Canal, au No. 5, rue des Magasins, il reçoit un grand assortiment de Marchandises, qu'il offre à vendre à des prix très réduits, les acheteurs sont priés de venir examiner.—

Coton Lowell 7/8 et 4/4, dito croisé 7/8, do do bleu, linseys et kerseys, coton écru 3/4 à 12/4, molleton blanc, dito écru, coton blanc 3/4 à 12/4, flanelle blanche rouge, jaune et croisée, dito gaze, dito de Saxe, coton jaune et fond blanc, coton rayé pour chemises de nègres, coutil à matelas, coton et fil 3/4 et 4/4, bonnets à carreaux, domine de York, Hamilton, Methuen et Rochester, percale noire, do en couleur, mousseline suisse unie à carreaux et brodée, percale, jaconat, batiste fil, mousseline à rideaux, brochée et brodée, platilles, bretagnes, toile de Paris, dito d'Irlande, dito à draps 5/4 à 12/4, velours coton, et soie, nappes et serviettes, toile damassée, napkins en couleurs, damassées, mouchoirs toile, dito batiste de fil et coton.

Mouchoirs soie, bandana, mousseline de laine noire, do en couleur, cachemire d'Ecosse, un grand assortiment d'indiennes françaises, anglaises et américaines, satins, poult de soie, gros de Naples, satin noir, dito blanc, bas de soie noirs et blancs, etc. chaussons de, rubans taffetas et satin, vau à coudre, chaussons écrus, tuiles et taffetas, bas coton blancs, écrus, mêlés bleus et noirs, dito blancs, très grands, dito pour enfants, do cachemire, laine, merinos blancs et noirs, chaussons laine, parasols soie, para pluies soie, 26 à 34 pouces, do coton, bretelles en soie, gomme élastique et coton, chales en soie, coton et mérinos, jupons en paille, alpacca noir, lasting, cachemire, et en bottines d'Alexandrie, Farquharson et Hughes, corsets, cols, bleus et rouge, do américaines 3 points, dito français, Kentucky jeans, satinet bleu et gris, drap de pilote. Aussi, un grand assortiment de draps français et anglais, casimirs fantaisie.
11 sept L. MARCUS.

REÇU par les navires Prantice et Rig[illegible], du Havre et à vendre en gros seulement
5 caisses chapeaux de paille pour hommes,
1 ballot balzorines nouveauté pour robes,
1 do organdis et marquise pour robes,
1 do mousseline soie et Barège pour enfans;
1 caisse cravates batiste d'Ecosse tramée soie nouveauté,—1 caisse gants et mitaines filet, longues et courtes,—2 caisses chemises couleur assorties de qualité,—2 balles coutil pur fil fantaisie.
2 caisses parapluies soie 30, 32 et 34 pouces,
3 do chapeaux et capottes paille nouv. p. fem
2 do éventails de tous genres,
3 do bretelles tricot assorties et gomme élastique RAVELET & HUET.
30 jan 35, rue de Chartres, au premier.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS
DE BOTTES ET DE SOULIERS,
NO. 30, RUE DE LA DOUANE, NOUVELLE-ORLEANS.

☞ Les marchands et les habitans peuvent obtenir un rabais sur les prix. Les chaussures en vente sont toujours fraîches et viennent directement des manufactures. oct 3

THS. H. LEWIS, J. BERMUDEZ.
LEWIS & BERMUDEZ,
AVOCATS,
Bureau No. 180, rue Royale.
6 oct—6m

CHARLES MAURIAN, JULES LAMBERT
MAURIAN & LAMBERT,
AVOCATS,
BUREAU NO. 154, RUE ROYALE.
19 oct—6m

CHAS. A. BARRIERE,
MAGASIN DE MARCHANDISES
Françaises, Anglaises et Américaines,
No. 20, rue Chartres,
NOUVELLE ORLEANS.
Importeur direct de marchandises françaises.
25 sept—

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
81, rue du Canal.
NOUVELLE-ORLEANS. 17 nov

WM. H. SIMMONS,
Marchand-Commissionnaire,
8déc 44, RUE POYDRAS.

E. RABASSE, C. DENTISTE Français, arrivant de Paris, prévient MM. les habitans qu'il se propose de visiter les habitations depuis la Balize jusqu'à Bayou Sara, des deux côtés du fleuve, afin de leur offrir ses services. Dirige la dentition des enfans et corrige la déviation de leurs dents, orifie et plombe les dents au moyen d'un ciment. Pose depuis une dent jusqu'au dentier complet, et se charge en général de toutes les cures de dentition. 25jan—8m

SACS—2000 nouveaux sacs, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
11 fév Encoig. Magasins et Lafayette.

MAQUEREAUX—300 barils Nos 1, 2 et 3, 300 do du Sud, No 3, 300 do grands maquereaux No 3, à vendre par
11 fév NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THE—50 demi caisses, 500 boîtes de 6 à 13 livres à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 fév 40 Gravier

CAFE JAVA—300 sacs vieux café Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 fév 40 Gravier

SUCRE—100 caisses blanc et brun, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
11 fév 40 Gravier

POIVRE—100 sacs, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
11 fév 40 Gravier

DENIMS—100 balles denims de dix fils, à vendre
NORCROSS & FOSDICK,
11 fév 40 Gravier

REÇU par les derniers arrivages du Havre:
Robes brodées, blanches et en couleur;
Mousseline brodée pour robes.
Jeux de rideaux brodés;
blancs en pièces, damassés en pièces;
Guinghams, etc. etc.
A vendre par Fs PERRET,
10 fév 48 rue Bienville

CHANDELLES—Blanc de baleine et adamantines—175 caisses blanc de baleine de New Bedford, dimensions assorties, 150 caisses chandelles adamantines, en en débarquement du navire Kentucky, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
10 fév No 8 Nouvelle Levée

THEREBENTINE—50 barils en bon ordre pour l'exportation, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
10 fév No 8 Nouvelle Levée

10 Sacs cacao de Para; 25 de gingembre sec; 25 do graines pour oiseaux; 150 do café de la Havane; 100 balles tabac de la Havane; 1,000,000 cigares de do; 40 barriques vin de [illegible]; 20 do vinaigre de vin de Xeres; 10 do [illegible] 10,000 livres amandes amères; 20 boucauts riz de Caroline; 8 pipes genièvre de Hollande; 2 boucauts charbon pulvérisé, à vendre par B. VALLS,
8 fév 26, Commune.

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—6 barils, à vendre par B. VALLS, [illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No Un.
Séance du 1er février 1847.

RESOLU que [illegible] propriétaire, locataire [illegible] cour, terrain ou autre emplacement [illegible] la rue ou voie publique, dans les limites de la municipalité No Un, porterà ou fera porter chaque jour avant neuf heures du matin, dans la rue et près de la limite du trottoir, dans des barils, caisses ou baquets, les ordures, immondices et débris de cuisine, excepté les os, peaux, fumiers et matières fécales, à peine d'une amende de dix piastres par chaque contravention. Ladite amende sera recouvrée au nom de la municipalité No Un, pour le soulagement des pauvres; ladite amende sera partagée par le comité de charité, entre les divers districts de la manière fixée par les ordonnances.

Approuvé le 3 février 1847.
Signé, A. D CROSSMAN, Maire.
Signé, JH GENOIS Recorder.
Pour copie conforme:
6fév A. MAZUREAU, Secrétaire.

Mémoires d'un Médecin.

LES livraisons de cinq à neuf des Mémoires d'un Médecin, ouvrage nouveau par Alexandre Dumas, sont présentement en vente à la librairie de VICTOR HEBERT, 149 Chartres,
2 fév Entre St-Louis et Toulouse

AUX TAILLEURS.

MERINOS et COUTILS—Reçu par les derniers arrivages de France un bel assortiment de Merinos à habits et Draps d'été façonnés pour pantalons ainsi qu'un joli assortiment de Coutils fantaisie, à vendre par LORNE & FROIS,
4fév 21, rue de Chartres.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

REÇU par les derniers arrivages de France, et à vendre par les soussignés.
1 caisse ombrelles, riches nouveautés,
2 do bareges et balzorines imprimées,
6 balles jaconat fantaisie et deuil nouveauté,
8 balles mousselines satinées et brillantées,
4 balles mousselines marquises et organdis (imprimés,
3 caisses mousseline suisse, brodé couleur
2 do do do blanches,
1 do rubans fantaisie nouveautés,
1 do gants et mitaines, filet Egyptien et unis
1 do bareges noirs et verts,
1 do coton chamoi à rideaux,
1 do do satiné et façonné,
1 do damas laine à rideaux,
1 do coton do
1 do chaussettes coton écru,
1 do do gris mêlé,
2 do bas coton blanc assortis,
1 do mouchoirs [illegible] unis et à ourlet,
1 do do do brodés et à rivière,
4 do mérinos double noir à habits,
1 do do do façonnés à pantalons,
6 balles coutil fantaisie,
4 do cotonnades de printemps assortis,
1 do jupons crinoline,
1 do corsets,

Aussi en magasin un bel assortiment de soieries noires et en couleur, chales de soie et de cachemire cols brodés, cravates pour hommes et pour femmes, écharpes de soie, de barège et de cachemire, franges, boutons fantaisie et une quantité d'autres articles dans leur genre.
LORNE & FROIS,
4fév 21, rue de Chartres

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

No, 18, RUE DU CANAL, (Paulding's Row) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.

Manufacture No. 228, Broad-Street, Newark, N. J.

EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, ils viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tenessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas.

ARTICLES POUR LES HABITANTS.—Kersey, Lindsey et Mistère triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu fill, paletots, surtouts, habits sacs, noirs, gris mélange et satinet à carreaux, gilets de dessous noirs-mélange et croisés, chemises en flanelle croisée unie, rouge et blanche chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte, chemises en coton écru et blanc, en gingham bleu, et en calicot, bas épais tricotés à la campagne, 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.

ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA COTE—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinot, levites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.

ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu noir, à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Lanville.

PANTALONS—En chevreau noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélange, en cotonnade de fantaisie et log cabin.

GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisés et collets à rouleau, et à la Robespierre, en casimir noir, en velours noir et fantaisie, et en cachemire noir, à dessins et blancs, tarlatan.

Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.
GARTHWAITE, PAYAN & Co.

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bras, Baignoires, douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fév—1an

NEGRES A VENDRE.

LES soussignés établis au No. 56, rue de l'Esplanade, viennent de recevoir un certain nombre de Nègres de valeur de la Virginie et du Maryland, parmi lesquels se trouvent des ouvriers, des travailleurs de champs, et des domestiques de maison. Ils ont pris des arrangements de manière à être à même de recevoir les plus régulièrement, des nègres de ces deux Etats ainsi que de l'Alabama. D'après la réputation bien méritée qu'a obtenu ces établissements, nous n'hésitons pas à dire que tous ceux qui auront recours à nous, n'auront point lieu d'être satisfaits des esclaves qu'ils achèteront chez nous.

N. B. Ils garantissent tous les esclaves qu'ils vendent. SLATTER & LOCKETT,
11 nov 6m 56, Esplanade.

TOILE A VOILE DE COTON—Un grand assortiment de toile à voile de coton (tous Nos) convenable pour tentes, prélats, voiles, &c., constamment en main et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
20 fév—5t 22, rue St Louis

EAU-DE-VIE—Vieille eau de vie de Cognac, supérieure, marque Castillon, des années 1815 et 1825, en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
20 fév—5t 22, rue St Louis

ABSINTHE SUISSE & KIRSCH.—350 caisses absinthe et kirsch de la marque Jeannet Leroux, frères, dont une partie à l'entrepôt, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
20—5t 22, rue St Louis

BONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en coupons pour la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
2 fév—5t 22 rue St Louis

SERRURES FRANÇAISES—Le soussigné, agent d'une des premières manufactures de France, reçoit en mains un assortiment complet de serrures françaises de 1 à 10 pouces, en caisses de 15 douzaines, qu'il offre à vendre à des prix raisonnables. LEOPOLD JEANNET,
1 fév 22, rue St Louis

COGNAC—15 demi et 45 quarts de pipes cognac fine preuve, de la marque Pellevoisin, reçus par le navire John Fehrman, de Bordeaux, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD,
1 fév—30 99 rue de la Douane

LIQUEURS, etc—A vendre par le soussigné.
40 caisses liqueurs superfines assorties,
20 do absinthe,
50 paniers guignolet,
400 demi boîtes petits pois au beurre,
200 boîtes petits pois au beurre,
100 caisses cerises à l'eau de vie;
200 caisses vin rouge,
10 barils cognac Pellevoisin 1810
TH BAILLY BLANCHARD,
1 fév—30 99 rue de la Douane

TRUFFES, etc—A vendre par le soussigné
100 demi boîtes truffes;
100 boîtes pâtés de lièvres, truffés;
4 caisses chapeaux de soie de Paris
TH BAILLY BLANCHARD,
1 fév—30 99 rue de la Douane

COGNAC de Pellevoisin en demi et quart de pipes à vendre par TH BAILLY BLANCHARD,
1 fév 99 rue de la Douane

PETITS POIS—400 demi boîtes petits pois au jambon, de la marque de Chatelaine Jne et Rasset, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD,
1 fév—30 99 rue de la Douane

SUCRE—45 caisses sucre brun de la Havane, en débarquement du brick T. Street, à vendre par
1 fév J M CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CAFE—92 sacs café fin vert de la Havane, en débarquement du brick T Street, à vendre par
1 fév J M CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CIGARES Havane—44 milliers qualités assorties, en débarquement du T. Street, à vendre par
1 fév J M CABALLERO, 32, Vieille Levée.

COTON à moustiquaires—5 caisses coton blanc à moustiquaires, 8/4 de large, à vendre par
1 fév McDOWELL & PECK, 29, rue Douane.

CAFE—200 sacs Havane, en débarquement et en magasin, à vendre par I. CANTIN,
1 fév 42, rue Gravier.

CACAO—30 sacs cacao Para, supérieur, venant d'arriver et à vendre par I. CANTIN,
1 fév 42, rue Gravier.

CIGARES—100 milliers cigares Havane, tels que Regalias, Canones, Panetelas, &c, à vendre par
1 fév L CANTIN, 42, rue Gravier.

SUCRE Havane—792 sacs blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN,
1 fév 42, rue gravier.

SUCRE—53 caisses Havane, en débarquement du brick T Street, à vendre par I. CANTIN,
1 fév 42, rue Gravier

TABAC—550 balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, à vendre par L. CANTIN,
1 fév 42, rue Gravier.

TABAC en feuilles par boucauts, pour cigares, à vendre au No 16, rue Tchoupitoulas, par
21 jan—1m A. MONTREUIL.

COUVERTS GALVANISES.

LOISON & SILVESTRE, seuls agents de la maison Ch. Christophe et Co, ont toujours en mains un assortiment complet de couverts, cuillères à café, bouche, &c., au galvanisme, qu'ils garantissent être le meilleur article de ce genre importé aux Etats-Unis. 36, rue de Chartres
16jan

MAQUEREAUX ET MORUES—400 barils maquereaux Nos. 1, 2 et 3, en quarts, demi et grands baquets; 150 quarts, barils et baquets saumon, qualité extra; 300 caisses morue blanche et fraîche, en débarquement du navire Essex et à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
16jan No 8, Nouvelle Levée.

RIZ de la Caroline du Sud—50 tonneaux, à vendre par B VALLS,
19 jan 26 Commune

SOULIERS, BOTTES et Brodequins. 60 Caisses actuellement en débarquement de la barque Moussau, et à vendre par
G W DUNBAR,
13 fév 30, Douane

VIEUX VINS ROUGES—25 barriques vieux vin rouge St. Estèphe; 20 do Margaux & St Emilion; 30 do Médoc, 30 demi-barriques Médoc; 15 barriques vieux vins Haut Brion, Latour & La Mission, en magasin et à vendre par
3 fév CH. DUFOUR, 114 Conti.

KIRSCH—Véritable Kirsch de la Forêt Noire, à vendre par F PERRET,
4fév 48, Bienville.

THE FRAIS—1,300 colis vert et noir, impérial, poudre à canon, young Hyson, souchong, pouchong, en caisses, demi caisses et boîtes, de poids différents, à vendre par
10 fév ROBERTS & HALL 75, Magasins

IMITATIONS MADERE—30 quarts supérieurs, reçus par le navire Ontario, et à vendre par
26 jan P. LONGUS, 116, rue Royale.

VITRES, &c.—1600 caisses Vitres de Windsor, 6 sur 8, et de 30 sur 44, double et simple épaisseur; 3000 barillets blanc de plomb 40 douzaines pinceaux fins, garnis en cuivre; ainsi qu'un bon stock de couleurs pour peintres en portraits, et bons brosses pour ce métier. E. CLANNON,
5 déc 46, Canal

CENT balles toile à drap écrue 4/4, mise en paquets très-serrés & convenables aux marchés mexicains, à vendre par De FOREST & Co.
8jan 23, Douane.

CHAUSSETTES DELAINE.—300 douzaines à vendre par FROST & Co,
8jan 34, Magasins

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances Protecteurs et Ætna, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu, aux taux les plus favorables.

Toutes les pertes qui peuvent éprouver les risques, sur-chargés sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

☞ Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
D. C. LAWRASON,
14 sept—1an. Agents.

ASSURANCES DE NASHVILLE.

COMPAGNIE d'Assurance de Nashville contre l'incendie et sur la vie:

CAPITAL...... $200,000. Payé en entier.

Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classées d'après un tarif régulier.

La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.

James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.

W. B. PARTEE, Agent,
No. 30, rue du Camp
Référence: MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15 juil—1 an

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1846

L'ANNEE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de trente-deux et demi pour cent sur le montant des primes: $000,000 00 pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent comptant sur le script. La Compagnie existe depuis cinq années et a donné les dividendes suivants:

Le 4 octobre 1842	:	30 pour cent
" " 1843,	:	34 "
" " 1844,	:	36 "
" " 1845,	:	90 "

En l'année 1845 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York.

Et le 4 octobre 1846, 32 1/2 pour cent.

On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.

[illegible] ont résolu de ne faire aucun [illegible] avant que le chiffre des gains ait [illegible] de piastres.

[illegible] pour faire face aux [illegible] du mois dernier, [illegible] $100,000 de prime payée depuis [illegible]. Cette somme est considérée comme suffisante pour faire face à toutes pertes.

Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.

L. MATTHEWS, Agent:
Encoignure des rues Camp et Douane

10 CAISSES VERMOUTH à vendre par
J & J TARDOS
8jan 15, rue Conti.

PRUNES en caisses, contenant 36 jarres chaque de diverses grandeurs, à vendre par
J & J TARDOS,
8jan 15, rue Conti.

356 Pièces moustiquaires par 8 et 9 yards
1 caisse Monterey pantalons stripés,
1 caisse toile d'Irlande:
4 caisses coton blanc 4/4 convenable pour le marché Mexicain, à vendre par
J & J TARDOS,
8jan 15, rue Conti

100 Barriques vin rouge fin de divers crue;
50 do do do très vieux,
100 tierçons vin blanc Barsac et Sauterne;
50 do do do qualité supérieure
100 caisses vin rouge Haut Talence 1841, à vendre par J & J TARDOS,
8 jan 15, rue Conti.

EN débarquement du John Fehrman de Bordeaux
40 barriques vin rouge Fronsac 1re côte,
60 tierçons vin blanc,
30 paniers bouteilles vides à vendre par
J & J TARDOS
8jan 15, rue Conti.

EAU DE VIE.—4me PREUVE.
5 demi-pipes, Pinet, Castillon & Co,
10 quarts do do do do.
à vendre par J & J TARDOS,
jan8 15, rue Conti.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire John Fehrman, de Bordeaux
[illegible] Barriques vin rouge St Julien
350 paniers de 12 bouteilles vin rouge St-Julien,
2 Futailles bouchons longs fins,
5 Balles do diverses qualités,
3 Do do à dauphine,
VOR. MAIGNAN,
15j 87, Rue St Louis.

AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.

LE soussigné vient de recevoir quatre cents tierçons de NOIR ANIMAL granulé, des différentes grosseurs de grains [illegible] fabriqués [illegible] L'expérience a prouvé que le noir de cette fabrique [illegible] à qualité de tout autre qu'on a fabriqué aux Etats Unis [illegible]

AUSSI—Un grand supplément de Cirage Lillium, et d'Encre à écrire, bleue et noire, [illegible] en vente aux prix de [illegible]
W. E. THOMPSON,
19 déc—1an 30, rue Gravier

CIGARES—Les soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de cigares, savoir: Regalias, Ita Lona, Patente, Londres, Estrella, Roy, Ronda, Lagura, Mahonesa, Mayorita, Palma, Reforma, Ramos, Amazona, Regalia, Alta, Aurora, Colon, C. Colon, Palma, Peretos Delicias, Lucera, La Fama, Ios Ausoi, Imperiales, Milleres, Panetelas, Canones, Trabucos, &c., des meilleures marques, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 déc 36 Tchoupitoulas

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNE.

EN débarquement des navires Ontario de Marseille, et John Fehrman, de Bordeaux,
170 Barriques Vin de Bergerac 1re marque
80 Barriques Vin St Julien, do
50 Barrils vin Blanc haut Sauterne,
N. DUCHOUYT,
8 jan 13 Toulouse

CIGARRES DE LA HAVANE.—En débarquement du brick Salvador
Regalia, [illegible] Regalia La America,
Orleans, [illegible] Jaclapata,
Idolonyat, [illegible] Idolonyat,
La Flecha, [illegible] La Rosa
La fratta, [illegible] Puerto de la Havana
La Aniala,
A vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co,
8nov 7, rue St. Charles.

J. FEYTEL,
ENCOIGNURE DE CHARTRES ET CONTI

A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir d'Angleterre et de France, un superbe assortiment de Montres et Pendules qu'il vendra à des prix très modérés. Tous ces articles ont été fabriqués d'après ses ordres, et peut donc les recommander à toute épreuve. Il continue toujours à avoir en main une grande variété de Bijouterie comprenant une infinité d'objets pour cadeaux. Il est aussi de diverses grandeurs de fantaisie convenables pour cadeaux du nouvel an.
16 déc—2m

B. TALAMON,
Rue de Chartres, No. 44,

OFFRE à vendre, en débarquement du North Carolina, du Havre:

10 balles coutil à pantalons, 3 caisses cravates fines et ordinaires, 1 do gants de fil écrus et blancs, 1 do mitaines de fil longues et courtes, 1 do rubans taffetas noir Nos 4 et 6 pour cravates, 1 do chaussettes en poil fin et 1 do bretelles à la Polka.
28 jan

B. TALAMON,
RUE DE CHARTRES, No. 44,

OFFRE à vendre en débarquement de l'Andelle du Havre, 10 caisses chapeaux de paille, pour hommes; 6 do do pour enfans; 2 do do pour femmes; 1 do dito de paille de Panama; 1 do sacs à [illegible] 1 do capottes de paille pour petites enfans; 1 do crème de Perse, 1 do extrait d'odeurs grasses dacony, 2 do savon parfumé. 27 jan

POIS—730 boîtes et 300 demi boîtes petits pois conservés au beurre, des marques de Philippe & Canaud, à vendre par
Eug. ROCHEREAU & Co,
10fe 17 & 19, St Louis

CIGARRES—Un assortiment, qualités choisies, en vente par LAPEYRE, HARISPE & CO.
22jan 7, rue St Charles

SUCRE DE LA HAVANE—60 caisses, en débarquement du brick Salvador, à vendre par
15 fév B. VALLS, 26, Commune.

CACAO de Guayaquil, qualité supérieure—30 sacs en débarquement du brick Salvador, à vendre par B. VALLS,
15 fév 26, Commune.

VIN DE JEREZ—40 barils de 16 gallons, et 30 barils vinaigre de vin blanc propre pour le marché mexicain, à vendre par B. VALLS,
15 fév 26, Commune.

CIGARES de la Havane—900,000, à vendre par
B. VALLS,
15 fév 26, Commune

RIZ DE LA CAROLINE—17 tierçons, à vendre par B. VALLS,
15 fév 26, Commune.

GINGEMBRE SEC—20 sacs, à vendre par
B. VALLS,
15 fév 26, Commune.

CACAO de Para—11 sacs, à vendre par
B. VALLS,
15 fév 26, Commune.

AMANDES amères—800 livres, à vendre par
B. VALLS,
15 fév 26, Commune.

GRAINS pour oiseaux—20 sacs, à vendre par
B. VALLS,
15 fév 26, Commune.

CAFE DE LA HAVANE—160 sacs, à vendre par B. VALLS,
15 fév 26, Commune

EAU-DE-VIE—J. J. Dupuy, 4me preuve, à vendre par B. TALAMON,
12fév 192, rue Royale.

CIGARES HAVANE—Un assortiment complet de cigares de première qualité, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
16fév 32, Vieille Levée.

CAFE HAVANE—Fin vert, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
16fév 32, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—En magasin, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
16fév 32, Vieille Levée.

INDIGO—Guatemala, en magasin, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
16fév 32, Vieille Levée.

CAFE HAVANE—66 sacs, en débarquement du brik Salvador, à vendre bon marché par
16fév J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

A VENDRE en magasin provenant de récents arrivages;
40 barriques vin Bergerac;
200 do do Montferrand, St Julien et St. Estèphe.
40 do do vieux pour familles, St Julien Médoc.
30 1/2 do do do do
30 1/2 do do blanc Haut Sauterne et Haut Barsac.
8 barils Cognac.
150 caisses vin blanc vieux, supérieur.
Poires, prunes à l'eau-de-vie, bouchons pour dame-jeannes, pour bouteilles, fin superfin et veloutée, eau de fleur d'oranger; huile de la marque de Possel et Plagnol, vinaigre, liqueurs, anisette &c.
23jan DUBUCH Frères, 77, St-Louis.

VINS.

40 barriques vin rouge ordin. Granet Blanquefort
5 do do do Macau Médoc,
20 do do do St. Estèphe Médoc,
230 barils vin blanc vieux Haut Sauterne,
75 caisses vin rouge ordinaire St. Estèphe Médoc
50 caisses do do St.-Julien do
60 caisses vin blanc do Haut Sauterne,
76 caisses do do 1841
9 barriques vin rouge vieux St. Georges,
6 do do do Pouillac,
à vendre par B. TALAMON,
12fév 192 rue Royale.

160 barils vin blanc Barsac, Sauterne et Haut-Sauterne—35 do do vieux Haut-Sauterne et Haut Barsac—140 paniers bouteilles vides avec cachet—200 milliers bouchons pointus surfins—350 milliers bouchons non pointus fins, surfins et superfins—25 barils vinaigre de vin blanc—100 damejeannes, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
6 fév rue St Louis, Nos 11 & 15.

JUS DE CITRON en pipes et en barils, reçu le mois dernier, et à vendre par
E. BONNABEL
11fév Rue Tchoupitoulas encoignure Natchez

CAFE DE RIO—3,000 sacs café fin vert, en double sacs de toile, recouverts en paille, à vendre par lots, par J W STANTON & Co,
11 fév Encoig. Magasin et Lafayette

CAFE JAVA—60 sacs vieux café Java, à vendre par J W STANTON & Co,
11 fév Encoig. Magasin et Lafayette.

P. LONGUS, 116, rue Royale, offre à vendre pour solder une consignation,
20 barriques vin rouge Marseille.
20 quarts Madère. 5fe

LIBRAIRIE, Encoig. Royale et Conti

LIBRAIRIE—10 barils [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 22,448—François Pascal Gallot vs [illegible] épouse de Romain Petit et son mari.

En vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 22 mars 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication d'un certain jugement pour la somme de $1,800 avec privilège sur la propriété et les frais d'instance, No 22,881, intitulé "Séraphine Petit, épouse de Romain Petit vs. son mari, dans l'ancienne Cour de District du 1er District judiciaire de l'Etat de la Louisiane.

Saisi dans la dite affaire.
Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
17fév—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.—Succession de feu Antonio Argote de Villalobos décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté du 13 janvier 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai, le vendredi, 19 février 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

1o Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Royale, Condé, St. Philippe et des Ursulines, mesurant, au pied français, 27 pieds plus au moins de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné à droite par la propriété [illegible] ou ci-devant appartenant à Marguerite Montégut, et à gauche par la propriété, dont suit la description, appartenant à la susdite succession.

Ensemble avec les bâtisses construites sur ledit lot de terre, consistant en une maison en briques à trois étages et cuisine en briques.

2o Un autre lot de terre contigu à celui précédemment décrit, du côté de la rue St. Philippe, ayant 29 pieds plus ou moins de face à la rue Royale, sur 100 pieds de profondeur, plus ou moins.

Ensemble avec les bâtisses qui y sont construites consistant en une maison en briques à deux étages et cuisine en briques à un étage.

Ensemble aussi cent actions de ($100 chaque) des fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, ainsi qu'il appert de l'acte au rapport de Théodore Seghers, ci devant notaire public en cette ville, en date du 16 août 1834. Le montant emprunté sur ces actions se trouve payé.

3o Un autre lot de terre, situé en cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Pierre, Bourbon, Orléans et Dauphine, formant l'angle des rues St Pierre et Bourbon, et mesurant 30 pieds de face à la rue St Pierre, et 60 pieds de profondeur et face à la rue Bourbon; ensemble avec les bâtisses en briques à étages qui existent dessus.

Conditions: Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et en cas de non paiement à échéance les dits billets porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par Adolphe Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
18j—tous les j Shérif de la Paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Présent l'honorable E A Canonge. No. 561. P J Giroux contre ses créanciers (pour un atermoiement).—Après lecture et enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire soit convoquée au bureau de A Chiapella, notaire public, le mardi 2 mars à 10 heures A. M., pour prendre en considération les affaires du pétitionnaire, et dans l'intervalle, toutes procédures contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de la cour.
Bureau du greffier, Nlle Orléans 17 mars 1847.
P. M. BERTIN,
18 fév—3 Député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Anthony Rash vs ses créanciers.—No. 22,552—Samedi, le 6 février 1847.—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge.—Sur motion de C. Roselius, avocat des syndics et sur enregistrement d'un tableau final de distribution dans cette affaire, il est ordonné que les créanciers dudit insolvable et tous autres intéressés aient à déduire leurs raisons, s'ils en ont, dans les dix jours à partir de la première publication du présent avis, pourquoi le dit tableau de distribution ne serait pas confirmé et homologué, les fonds répartis en conformité, et les dits syndics déchargés de toute responsabilité ultérieure dans la dite affaire. Extrait des minutes. JOHN S. BARON,
15fév—3fen10j Dep Greffier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—Attendu que Francis Mooney a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession vacante de feu William Clayton décédé en cet état, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.
P M BERTIN,
10 fév Dep. Greffier.

PREMIERE Cour de district de la Nouvelle-Orléans. Attendu que Louis Bernard Adam a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Joseph Cyril Adam. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, ce 11 février 1847.
ALF. ROUSSEAU,
12fév—3fen10j Greffier.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Louis Romain Adam a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de Jeanne Peralta, veuve de feu Louis Adam—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, ce neuvième février 1847.
ALF. ROUSSEAU
10 fév—3 en 10j Greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Charles Lamarque a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Richard Horrocks, alias Harracks, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour,
P M BERTIN,
16fév Député Greffier

A VENDRE au débarquement du navire Orleans venant de Bordeaux
50 barriques vin St. Estèphe—15 1/2 do vin blanc Haut Barsac, 10 quarts de Cognac, 3 barriques du do, 200 fromage tête de mort.
25jan DUBUCH Frères, 77, St Louis.

MAGASINAGE.

MARCHANDISES, PRODUITS, COTON, &c

EMMAGASINES aux taux le plus bas ou magasin à l'épreuve du feu, rue de la Levée de la municipalité, entre la presse à coton d'Orléans et la nouvelle presse. A. BOULANGE,
N. B. Cerclage et rabattage au plus juste prix.
14 d—3m

BRIN coton pour moustiquaires—6 caisses 6/4 blanc et à carreaux, à vendre par
13fév McDOWELL & PECK, 29, Douane.

PORTER de Dublin—35 barriques XXX en pintes, à vendre par McDOWELL & PECK,
13 fév 29, Douane.

COTON blanc à draps et à chemises—15 caisses 7/8 calicot, pour chemises, 25 caisses 4/4 drillings, dito—20 caisses 3/4 drills bleus, à vendre par
13fév McDOWELL & PECK, 29, Douane.

EN débarquement du navire St-Lawrence, venant de Glascow—5 caisses guinghams couleurs claires, 10 caisses linons de fantaisie, à vendre par
15fév McDOWELL & PECK, 29, Douane.

SACS en piqûre et sacs à blé—150 balles sacs en piqûre de 2 1/2 boisseaux, 100 balles sacs à blé en débarquement du navire Elizabeth, venant de Londres à vendre par McDOWELL & PECK,
13fév 29, Douane.

LISTONS, Toile à habitants, &c.—10 caisses gingas pur fil, assortis de couleur—8 caisses Arabas en couleur—6 caisses toile à habitants très forte et assortie de largeur—5 caisses toile écrue, lère qualité, et une variété d'autres articles en fil, à vendre par McDOWELL & PECK,
13 fév 29, Douane.

CAFE—242 sacs, en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15 fév 26, Vieille Levée.

ETOFFE à moustiquaire, blanche et écrue—6 balles brin 4/4 écru—6 caisses étoffe rayée blanche 4/4, en débarquement du navire Eliza Morison, venant de Belfast, à vendre par
15fév McDOWELL & PECK, 29, Douane.

MARCHANDISES convenables au marché Mexicain—Un joli assortiment de platilles, bretagnes, crea, &c, et autres articles, à vendre par
15fév McDOWELL & PECK, 29, Douane.

SUCRE—456 caisses, blanc, jaune et brun, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15fév 26, Vieille Levée.

TABAC—16 balles pour capes, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15 fév 26, Vieille Levée.

CIGARRES—80 milliers marque Mariposa Cubana, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
15 fév 26, Vieille Levée.

MIEL—19 demi pipes, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15 fév Vieille Levée.

DROGUES.—100 barils soufre, alun, sel d'epsum, etc. à vendre par
ROBERTS & HALL,
15fév 75, Magasins.

LIQUEURS du pays.—250 barils genièvre double ancre N. E. rum, eau-de-vie, esprits purs et alcohol des preuves différentes, à vendre par
15fév ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

SEL—25 barils anglais, pour table, à vendre par
ROBERTS & HALL,
15fév 75, rue des Magasins.

SUCRE—60 caisses brun et 30 do blanc, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 fév 40 Gravier

COGNAC, 4me preuve—10 demi et 12 quarts-pipes de Legier frères, et 2 demi pipes Pinet, Castillon &c., à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
12 fév 17 et 19 St-Louis.

CHAMPAGNE—Marques Oregon & Californie, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
17 & 19, St-Louis.

VINS DE FAMILLE—28 barriques St-Julien-Médoc, bon vin de table, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
12 fév 17 et 19, St-Louis.

CIGARRES—90,000 de différentes marques, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,
12 fév 17 et 19, St-Louis.

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine entre Derbighy et Roman.

Une vache rouge pâle, le bout de la queue gris, marque aux oreilles, étampée sur la croupe, des lettres qui ressemblent à [illegible] aucune autre marque ni étampe apparente.

UNE TAURE ROUGE, le bout de la queue blanc sans aucun autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 27 février, les dites vaches ne sont point réclamées, elles seront vendues au lieu et heure accoutumé par R. Kerrison, encanteur.

MICHEL DUREL,
13fév—10f Gardien des Epaves.

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman:

Une jument bai, une raie blanche au front, tache de blanc sur le dos, un pied derrière blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente, avec selle et bride.

Si d'ici au 27 février la dite jument n'est pas réclamée, elle sera vendue aux lieux et heures accoutumés par R. Kerrison, encanteur.

MICHEL DUREL,
11 fév—10f Gardien des épaves.

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Dumaine, entre Darbigny et Roman.

Un cheval gris far, sans aucune autre marque ni étampe apparente, avec selle et bride.

Une JUMENT bai, une grande raie blanche au front, un pied devant blanc et une raie blanche au genou, fendue, sans autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 27 février les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus aux lieux et heures accoutumés par R. Kerrison, encanteur.

MICHEL DUREL,
13 fév—10f Gardien des épaves.

LANGUES DE BŒUF FUMEES.—3 barils à vendre par W H SIMMONS,

VENTES A L'ENCAN.

VENTE AU COMPTANT
D'une Propriété de Valeur au faubourg Tremé.
PAR BEARD, CALHOUN & CO.

IL sera vendu à l'encan, le samedi 20 du courant, à une heure, à la Bourse St-Louis, sans réserve: UN LOT DE TERRE, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Claiborne et Robertson, mesurant 25 pieds 8 pouces, 6 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur et face à la rue d'Orléans de 100 pieds, et formant l'encoignure des rues d'Orléans. Ensemble avec l'écurie en briques qui s'y trouve.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16fév—5t

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 20 du courant, à la Bourse St Louis, à midi, il sera vendu la mulâtresse BETSEY, âgée d'environ 50 ans. On ne garantit que les titres; elle conviendrait à un habitant

Conditions—Comptant.

L'acte de vente par Amedée Ducatel, aux frais de l'acquéreur. 16 fév

Bouchons, Thé et Vin de Madère.
PAR J. B. BLACHE & CO—ENCANTEURS.

VENDREDI, dix-neuf du courant, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 30, rue de la Vieille Levée, pour clore différentes factures
27 barils vin Madère;
7 pipes vin d'Oporto;
23 caisses thé impérial en canister de 2 livres
45 caisses tabac fin de la Virginie;
70 paniers huile d'olive, etc. 16 fév—2

Propriété de Valeur.
PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 20 du courant, il sera vendu positivement, à midi, à la Bourse St-Louis, un superbe lot de terre, situé rue St. Philippe, entre Bourbon et Royale, attenant à la salle de bal Washington, du côté de la rue Royale, mesurant 64 pieds 11 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 95 pieds; ensemble avec les bâtisses en briques bâties sur toute la face, et désignées par les Nos 74, 76 et 78, et les cuisines hautes en briques, bâties aussi sur toute la ligne du fond; le tout est loué $70 par mois. Le plan est à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, moitié à un an de crédit, en billet portant hypothèque avec 8 pour cent l'an d'intérêt, comme clause pénal seulement.

L'acte de vente par J. Lisbony, notaire public aux frais de l'acquéreur. 15 fév

VENTES JUDICIAIRES

Succession de feu F. P. Peytavin, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 440—En vertu d'un ordre de vente, daté du 16 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le mercredi, 3 mars 1847, à 4 1/2 heures P. M., au dernier domicile du défunt, à l'encoignure des rues Bacchus et Calliope, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication

Des effets mobiliers appartenant à la dite succession, consistant en tables en acajou, tables à jouer armoires, sofa, lit, table à ouvrage, glace, pendules, pots à fleurs, plateaux, chaises, fauteuils, chenets, pelles et pincettes, vaisselle, verrerie, 6 douzaines vin de Bordeaux, 40 bouteilles do, un lot de bouteilles vides, linge de corps et de ménage, les ustensiles de cuisine.

Aussi 3 porte-crayons, 1 paire de lunettes, 1 grande tabatière en or, 1 do plus petite, 1 paire boucles en or et un lot d'argenterie.

Conditions comptant. JOHN L. LEWIS,
18fév—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de feue veuve Joseph Salmon Meller. Dans l'affaire des mineurs Marie-Rose Meller et Etienne Meller.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans No 421—En vertu d'un ordre de vente daté du 17 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le Mardi 23 Mars 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte desdits mineurs, à l'adjudication des propriétés ci-après décrites, savoir:

1o Un certain lot de terre situé en cette ville, rue du Quartier, entre les rues Royale et Bourbon, mesurant 20 pieds de face à ladite rue du Quartier, sur une profondeur de 60 pieds.

Ensemble avec les bâtisses qui existent dessus.

2o Un autre lot de terre situé au faubourg Montreuil, dans l'îlet numéro vingt-trois, désigné sous le numéro six suivant plan annexé à un acte devant Joseph Cuvillier, notaire public, en cette ville, le 22 septembre 1834, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue St Avid, sur 136 de face, entre lignes parallèles, entre les rues Désirée et Elmire.

Conditions. Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque et portant intérêt éventuel à raison de huit pour cent l'an.

Les actes de vente seront passés par P. E. Laresche, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
18 fév—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feue Dame Myrtile Eléonore de Macarty veuve de Charles Barthelemy Lanusse, décédée.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No. 343—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 février 1847, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le samedi 20 mars 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication des propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1o. Un terrain situé en cette ville, rue Toulouse, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant 31 pieds 1 pouce et demi au pied de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 130 pieds, borné d'un côté par la propriété de M. Adolphe Phérbo, de l'autre côté par celle des demoiselles Paillet, et dans le fond par celle de Mr Barthe, ainsi Bisc[illegible].

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain, consistant en une maison de maître, en briques, à deux étages, et magasin en bas, comme à étages, avec chambres à domestiques, écurie et dépendances, avec une citerne, le tout en très bon état. Ladite propriété reçoit aussi l'eau de la compagnie de Water Works.

2o. Un lot de terre situé derrière cette ville, au faubourg Tremé, rue St. Claude, entre les rues St. Philippe et des Ursulines, ayant, mesure française, 40 pieds 7 pouces de face à la dite rue St-Claude, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mme Dorce, de l'autre côté par celle des héritiers Marcou, et de M. Edouard Lavigne, et dans le fond par celle de Mme Blondeau.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit lot de terre, consistant en une maison de maître, en briques, à un étage, avec cuisines et autres dépendances.

Conditions: Un quart comptant et la balance payable à un crédit de 6, 12, et 18 mois, en billets divisés par coupons sans endossements, mais garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et portant intérêt, en cas de non paiement à échéance, à raison de huit pour cent l'an.

Les actes de vente seront passés par Théodore Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS
13 fév—(1) Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 241—La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. V. Allain Serre, et als.—En vertu d'un writ de fieri facias contre V. Allain Junr et Geo. Eustis et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi huit février 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Montégut, au-dessous de cette ville, rue de la Levée, entre les rues St-Ferdinand et Montégut, étant un lot d'encoignure et désigné sous le numéro deux, d'après un plan dressé par Barthélemy Lafon, arpenteur, le 30 septembre 1809, et déposé en l'étude de Pierre Pedesclaux, alors notaire, aujourd'hui celle de Louis T. Caire, notaire, par acte en date du 8 novembre de la même année, le dit lot mesurant au pied français, 74 pieds de face à la rue de la Levée et 210 pieds de profondeur et face à la rue Montégut, 215 pieds de profondeur de l'autre côté, et 71 pieds de face à une rue alors projetée, correspondant maintenant à la rue de la Victoire. Ensemble les bâtisses, circonstances et dépendances, droits de batture, d'accession et autres qui appartiennent ou peuvent appartenir au dit lot de terre sans réserve.

2o. Cent cinquante-neuf actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite.

Conditions comptant. JOHN L. LEWIS
15 jan—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

Succession de dame Frances Deschamps, décédée, veuve de Louis Francis Lefort,—Mme A. A. Boulory vs. ses co-héritiers, pour un partage.

COUR DU QUATRIEME DISTRICT JUDICIAIRE.—Paroisse de St-Jacques—En vertu d'un décret ordonnant un partage en date du 8 décembre 1846, et aussi en vertu d'un autre décret daté du 14 janvier 1847, tous deux à moi adressés par l'honorable Cour du Quatrième District Judiciaire, paroisse de St-Jacques, je procéderai le samedi, 20 février 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, et à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre situé en cette ville, rue des Remparts, entre les rues Conti et Bienville, désigné sous le numéro sept, d'après un plan dressé par Louis Joseph Pilié, architecte, en date du 19 décembre 1835, et annexé à un acte passé le 31 du même mois et de la même année, au rapport de Felix Grima, alors notaire en cette ville.

Le dit lot de terre mesurant au pied américain, 26 pieds de face à la rue des Remparts, 109 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. six, 109 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot No. huit, et 26 pieds 2 pouces de large sur la ligne du fond qui le sépare d'une allée de 10 pieds 3 pouces et 4 lignes de large, ainsi que d'une cour; le tout établi à l'usage commun des lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit dudit plan, faisant face à ladite rue des Remparts et coloriés en jaune sur ce plan, et aussi à l'usage commun d'autres lots de terre faisant face à la rue Conti et désignés sous les Nos un, deux et trois sur le susdit lot No sept ayant par conséquent droit à la dite servitude.

Ensemble la maison en briques et à étages et autres dépendances du dit lot de terre.

Conditions. Un tiers payable en tout mars 1847; un tiers en tout mars 1848 et un tiers en tout mars 1849, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant Felix Percy, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
JOHN L. LEWIS,
19 jan—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No. 13,250 (P.C.)—Marie Elizabeth Emma Guillotte, épouse de Frederic Buisson vs. son mari.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le Jeudi, 18 février 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des propriétés foncières, ci-après décrites, saisies dans l'affaire et dessus, savoir:

1o Un lot de terre désigné sous le No trente-un, d'après le plan dressé par Louis Bringier, le 7 juillet 1836, et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire en cette ville, sous le No 12. Le dit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue de l'Hopital, sur 125 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2o Trois lots de terre situés au faubourg Guéno, et désignés sous les Nos. vingt, vingt-un et vingt-deux, de l'îlet No vingt, d'après un plan dressé par L. Surgi, le 22 août 1836, et déposé en l'étude de Théodore Seghers, alors notaire public en cette ville; les dits lots de terre mesurant chacun [illegible] pouce et 7/8 de face à la rue Lapeyrouse [illegible] rues White et Grande, sur 125 pieds 11 [illegible] de profondeur; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus.

3o Un lot de terre situé derrière cette ville, désigné sous le No cinq, d'après un plan dressé par L. Bringier, le 26 juillet 1836, et mesurant 30 pieds de face au chemin du Bayou, sur 120 pieds de profondeur sur la ligne limitrophe au lot No six, et 117 pieds sur celle limitrophe au lot No quatre; le tout mesure française. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

JOHN L. LEWIS,
1er fév—3fen15j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu Francis Whipple, décédé, No 289.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un ordre de vente daté du 4 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai le lundi, 8 de mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, et pour le compte de la dite succession, à l'adjudication

De l'intérêt du défunt, savoir: Un quart dans le vapeur le MEDORA, ensemble et le même intérêt dans la machine, les meubles, &c.

Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
20fév—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

VENTES DE CE JOUR

Continuation de la grande vente de terres propres à la culture de la canne, et de propriétés en ville.

PAR BEARD, CALHOUN & Co. Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan aujourd'hui [illegible] commençant à [illegible] Arcade de Banks [illegible] entre Tchoupitoulas et Nouvelle Levée [illegible]

Et à une heure [illegible] la vente des terres [illegible]

Les jours [illegible] la criée des propriétés en ville [illegible] commençant à midi. 18fév

Vente par Catalogue.

Vente sans limites ni réserves, de Groceries, liqueurs, &c &c.

Par T. P. WINSTON, J. LEVY, encanteur,
W. J. SHERWOOD, crieur.

AUJOURD'HUI, jeudi 18 courant, à 10 heures [illegible] A. M. il sera vendu au No 53, rue des Magasins, sans réserve ni limites, un grand assortiment de Groceries, détaillées sur les Catalogues qui sont maintenant prêts à être délivrés, et qui se composent en partie de

Café Rio, café Havane, sucre en pains, sucre brun, chandelles, savon, huile d'olive, eau de-vie, épices, tabacs, liqueurs, sirops, vins, genièvre, rhum, cigares, fruits, whiskey, verres, tabac à fumer, eau de vie de cerise, savon de Castille, champagne, amers, vinaigre, papier à enveloppes, pipes, vin Oporto, essence de café, cigares Regalia, moutarde, poivre, gingembre, bouchons, eau de vie de pêche, Madère, &c, &c, &c, et tout ce qui est porté sur les Catalogues. Vente positive—Conditions, comptant.
16fév

PAR F. FERNANDEZ & WHITING

JEUDI, 18 courant, à midi, il sera vendu, rue St Louis, vis-à-vis la Bourse, 2 jolis CABRIOLETS.
17 fév

Vente par Catalogue de Marchandises Sèches
PAR N. VIGNIE, No 64, rue de Chartres.

JEUDI 18 FEVRIER, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan,

Plusieurs factures de Marchandises Sèches, convenables pour la saison—Conditions à la vente.

Les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 16fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 20 du courant, à la Bourse St-Louis, à midi, il sera vendu.

Une maison de 30 sur 22 pieds. Les appartements sont composés d'une salle, 14 sur 15, la chambre 14 sur 16, troisième chambre, 10 et galerie de 22 sur 9; une galerie derrière de 12 sur 7 et un cabinet de 7 sur 7 pieds; un corridor 4 pieds de chaque côté de la maison dont un baquets de chaque côté de la cuisine il y a une cour de 26 pieds carré toute carrelée en brique, une cuisine de 24 sur 12, [illegible] chambres dont deux à feu, poulailler, latrines, le tout couvert en ardoise à la première qualité. [illegible] 16 pouces plus élevé que les autres. Le terrain a 34 pieds sur 125 pieds, le tout en parfait état et ne [illegible] depuis huit à neuf mois. Ladite propriété est située rue des Ursulines, entre les rues Conti & Miro, elle a aussi une cave de 100 à 120 gallons.

Conditions.—Un tiers comptant, balance à 6 et 12 mois. Acte de vente aux frais de l'acquéreur par Jph Cuvillier. 18 fév

Propriété de valeur.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur

SAMEDI prochain, 20 du courant, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu quatre terrains situés à l'encoignure Nord des rues de la Douane et Franklin, mesurant, les Nos 1, 2 et 3 26 pieds 7 pouces et 5 lignes, face à la rue de la Douane, sur 84 pieds de profondeur. Le No 1, formant l'encoignure des rues Douane et Franklin. Le No 4, mesurant 23 pieds de face à la rue Franklin, sur 79 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, ensemble avec les édifices qui s'y trouvent.

Le tout conformément au plan qui sera exhibé quelques jours avant la vente.

Conditions. 1/3 comptant. Balance à 6 et 12 mois sans endossements, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et 8 pour cent l'an si aucun des billets n'étaient payés à leurs échéances, ainsi en sera dû le paiement pour ceux.

Les actes de ventes par Achille Chiapella, notaire, aux frais des acquéreurs. 13 fév

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi 19 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No 29
15 caisses de casquettes assorties,
3 caisses de pantalons et de coton, &c. &c.
Et à 11 heures précises
4 caisses de toile d'Irlande 4-4 superfine pour l'usage des familles.
3 balles guinghams à raies,
7 caisses jaconat imprimé qualité supérieure.
15 do broderies à carreaux et nouveauté pour rideaux, [illegible] de largeur. 18fév

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse Jefferson.

Par ordre du juge du troisième district de cet Etat.

Vente de la succession de 66 terrains de valeur dans la ville de Lafayette faisant partie des biens de feu Robert Layton.

PAR BEARD, CALHOUN & Co,
Encanteurs, No 7, Arcade de Banks.

EN vertu d'un ordre de la Cour du troisième district de l'Etat de la Louisiane, en date du 10 [illegible] 1846, il sera vendu à l'enchère à l'Arcade de Banks, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le [illegible] 1847, à midi, les propriétés ci-après appartenant à la succession de feu Robert Layton.

[illegible] terrains, ci-après décrits, d'une grande [illegible] de Lafayette.

Douze terrains, désignés sous les numéros [illegible] 91, 92, 93, 96, 97, 100, 101, 103, 104, 105 [illegible] l'îlet No. 26, borné par les rues Rousseau, Première, Fulton et Soraparu. Les Nos 90, 91 et 93, mesurent chacun 30 pieds 5 pouces de face à la rue Rousseau, sur 120 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; les numéros 93 et 96 sont [illegible] mesurant chacun 29 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Première, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; les numéros 97, 100 et 101, mesurent chacun 30 pieds 2 pouces de face à la rue Première, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur et 33 pieds 8 pouces sur la ligne du fond; les Nos 103, 104, 105, mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Fulton, sur 120 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 92 forme l'encoignure des rues Première et Rousseau, le terrain No 105 celle des rues Première et Fulton.

Douze terrains désignés sous les numéros 147, 148, 149, 150, 151, 152, 157, 158, 159, 160, 161 et 162, dans l'îlet No 40, borné par les rues Première, Chippewa, Soraparu et Fulton. Les numéros 147, 148, 149, 150, 151 et 152, mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Fulton, sur 120 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; les Nos 157, 158, 159, 160, 161 et 162, mesurant chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 152 forme l'encoignure des rues Première et Fulton, et le terrain No 157, celle des rues Première et Chippewa.

Onze terrains, désignés sous les Nos 193, 194, 195, 196, 197, 198, 204, 205, 206, 207 et 208 dans l'îlet No 59, borné par les rues Première, Jersey, Soraparu et Chippewa. Les Nos 193, 194, 195, 196, 197 et 198 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les Nos 204, 205, 206, 207 et 208 mesurant chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Jersey sur 120 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 198 forme l'encoignure des rues Première et Chippewa.

Vingt-un terrains, désignés sous les Nos 225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 253 et 254 dans l'îlet désigné sous le No 71 et 72, borné par les rues Première, Laurier et Philippe et Jersey. Les Nos 225, 226, 227, 228, 229 et 230 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Jersey sur 120 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les Nos 233, 234 et 235 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Philippe sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les Nos 236, 237, 238, mesurent chacun 29 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Philippe sur 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; les Nos 239, 240 et 241 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Laurier sur 160 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les Nos 246 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Laurier sur 130 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les Nos 246 et 247 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces [illegible] face à la rue Laurier sur 130 pieds [illegible] de profondeur entre lignes parallèles [illegible] sur 33 pieds 4 pouces 7 lignes de face [illegible] sur 160 pieds 1 pouce 4 lignes [illegible] les ventes des terrains Nos 252 et 249 [illegible] ces 6 lignes sur la ligne opposée et 44 [illegible] ces 6 lignes sur la ligne du fond. Les Nos 249, 250, 251, 252, 253 et 254 mesurent chacun [illegible] ces de face à la rue Laurier sur 160 pieds [illegible] deux entre lignes parallèles. Le terrain No [illegible] l'encoignure des rues Première et Jersey, [illegible] No 230, celle des rues Philippe et Laurier, [illegible] No 254, celle des rues Première et Laurier.

Tous les terrains ci-dessus décrits le sont [illegible] d'un plan général dressé par H. [illegible] de la ville de Lafayette, en date du [illegible] 1844, et déposé en l'étude de Lawrence [illegible] notaire, en la dite ville.

Conditions: Un quart comptant [illegible] en trois paiements égaux à 6, 12 et 18 mois [illegible] billets garantis par hypothèque spéciale sur [illegible] vendue et portant intérêt au taux de [illegible] l'an à dater de leur échéance jusqu'à [illegible] ment, sans que cette clause autorise [illegible] dans le dit paiement.

N. B.—On peut voir le plan des dites propriétés foncières, à l'Arcade, avant le jour de la vente, ou dans les bureaux de Beard, Calhoun & Co, encanteurs. 17 jan—3 en 30

Vente privée ou publique et à l'enchère, des biens du sieur Etienne Trépagnier, de la paroisse St. Jean-Baptiste.

LE soussigné étant avancé en âge et voulant, de son vivant, disposer de ses biens, offre de vendre, soit en vente privée et à l'amiable, pendant tout le mois prochain, sinon il fera exposer en vente publique et à l'enchère, par tout officier compétent, lundi, premier mars prochain, à 10 heures du matin, sur les lieux, ses propriétés ci-après décrites, aux termes, clauses et conditions et moyennant les prix ci-après, le tout comme suit:

Description des propriétés—1o Divers [illegible] biliers, meubles meublans, ustensiles de ménage, une certaine quantité de bois de corde tout fait et plusieurs vaches laitières.

2o Une habitation établie en sucrerie, sise en la paroisse St. Jean Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, composée de deux pièces ou portions de terre contiguës, savoir: La première, la partie supérieure, ayant sept arpens plus ou moins de face au fleuve et une batture considérable et une double profondeur, bornée en haut par la propriété du sieur Siméon La Branche, et en bas par celle de la veuve Jacques Leches.

La seconde, la portion inférieure, ayant six arpens et demi de face au fleuve et une batture étendue, ainsi qu'une double profondeur et correspondant, et ouvrant plus ou moins dans la profondeur, bornée en haut par la propriété de la veuve Jacques Leches, et en bas par celle du sieur Jacques Clément; ensemble avec une maison de maître à deux étages, sucrerie avec machine à vapeur, cuisine, hôpital, écurie, magasin, moulin à gru, cabanes à nègres, ustensiles aratoires, chevaux et bêtes à cornes, cent dix arpens de souches et une cinquantaine d'arpens de plants.

3o Les esclaves attachés à et employés sur la dite habitation sucrerie, tous nègres de champ, au nombre de quarante-six, dont vingt-un hommes faits, quatorze négresses et quatre négrillons, le propart créoles.

Termes et conditions de la vente.—1o Le mobilier payable en tout mars prochain.

2o L'habitation sucrerie avec l'atelier, circonstances et dépendances, payable vingt-cinq mille piastres comptant, et la balance du prix payable en un, deux et trois ans, à dater du jour de la vente. Les acquéreurs devant fournir leurs billets pour ces paiemens, endossés à satisfaction, et portant le visa du Recorder de cette Paroisse, portant hypothèque spéciale sur les immeubles, et intérêt de [illegible] pour cent l'an à compter des échéances respectives jusqu'à parfait paiement, sans prorogation de terme.

Pour toute proposition ou information, s'adresser à mon agent Edmond Trépagnier, de la paroisse St. Jacques.

Paroisse St. Jean-Baptiste, 30 janvier 1847.
ETIENNE TREPAGNIER.
5 fév—8f 2par sem.

Nouvelle-Orléans, 11 février 1847.

AVIS est donné qu'il a été fait à la Banque de la Louisiane la demande de renouvellement du certificat No 2,660, en date du [illegible] juillet 1846 [illegible] action du fonds capital de la Banque, [illegible] H Lanaux, lequel certificat a été [illegible]
11 fév—30j TH BAILLY BLANCHARD

VINS EN CAISSES.—[illegible] caisses de différentes qualités à vendre par LOREILHE & Co.
16jan Encoignure Royale et Douane.

3000 demi-boîtes sardines de différentes marques—2,000 boîtes do do do à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
6fév rue St Louis, Nos 11 & 15